



CC de Juillac-Loyre-Auvézère (Siren : 241900109)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Vignols
Arrondissement	Brive-la-Gaillarde
Département	Corrèze
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	28/12/1994
Date d'effet	28/12/1994

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Jean-Claude YARDIN

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Vignols
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	19130 VIGNOLS
Téléphone	05 55 25 81 34
Fax	05 55 25 03 86
Courriel	bienvenue@intraloyre.com
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	4 004
-----------------------------	-------

Densité moyenne 40,04

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 8

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
19	Chabrignac (211903505)	567
19	Juillac (211909403)	1 177
19	Lascaux (211910906)	184
19	Rosiers-de-Juillac (211917703)	190
19	Saint-Bonnet-la-Rivière (211918701)	380
19	Saint-Cyr-la-Roche (211919600)	482
19	Saint-Solve (211924204)	417
19	Vignols (211928601)	607

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 15

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assainissement non collectif</li> <li>- <i>contrôle de l'assainissement non collectif, mise en place et gestion du SPANC</i></li> <li>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés</li> <li>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</li> <li>- <i>l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés,</i></li> <li>- Autres actions environnementales</li> </ul> <p><i>Entretien et gestion des ruisseaux de la communauté de communes . Sont d'intérêt communautaire les ruisseaux (hormi le petit chevelu) définis dans le programme de la cellule opérationnelle rivière soit: la Loyre, le Maune, le Rouchat, le Roseix, le Torsat, la Tourmente</i></p>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action sociale</li> </ul> <p><i>relèvent de l'intérêt communautaire les actions concernant les enfants jusqu'à 16 ans pour des activités menées en dehors des temps où l'enfant est à l'école: - la création, l'extension, le réaménagement de structures d'accueil de type centre de loisirs ou d'accueil périscolaire, - création ou réhabilitation des locaux affectés à cette activité, - gestion des dispositifs et des équipements,</i></p>
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique</li> </ul> <p><i>relève de l'intérêt communautaire, le développement économique dont les retombées en terme de ressource ou d'emploi bénéficient à plusieurs communes du territoire: les actions engagées: -l'étude, la définition, la réalisation, l'aménagement, l'extension, l'entretien et la promotion de toute zone d'activité nouvelle ou existante sur le territoire de la communauté, - sur les zones définies: l'étude, la définition et la réalisation des équipements d'accueil de toute activité économique, y compris agrandissement, rénovation, transformation ou changement de destination d'entreprises existantes, hors zones d'activités: la réalisation et le suivi de toute opération d'atelier relais en faveur des entreprises artisanales, industrielles, commerciales ou de services, à l'exception des entreprises de commerce et artisanat pouvant bénéficier des aides départementales au titre d'entreprise unique de son secteur d'activité sur la commune.</i></p>

<b>Développement et aménagement social et culturel</b>
- Activités culturelles ou socioculturelles - <i>organisation et réalisation de manifestation regroupant l'ensemble des communes de la communauté, - en partenariat avec les communes, appui technique et/ou logistique aux associations et autres organismes à vocation culturelle, sportive, touristique ou de loisirs situés sur le territoire de la communauté: . mise à disposition des moyens matériels dont dispose en propre la communauté . aide au montage et à la réalisation des projets d'intérêt communautaire, c'est à dire impliquant une participation des habitants de plusieurs communes de la communauté, ayant un caractère exceptionnel et contribuant à la promotion de l'ensemble du territoire, . aide à l'aménagement et à la promotion des sentiers d'intérêt communautaire, c'est à dire des parcours empruntant des chemins publics, strictement déterminés dans le cadre de la politique touristique du territoire. -soutien au jumelage existant avec Kalstenwahlstein ( Allemagne) et appui à la création de nouveaux jumelages s'ils concernent la majorité des communes du territoire.</i>
<b>Aménagement de l'espace</b>
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) - Plans locaux d'urbanisme - <i>l'élaboration, la gestion, la révision et la modification du plan local d'urbanisme qui sera intercommunal, la délivrance des autorisations d'urbanisme relève de chaque commune membre sur son territoire</i>
<b>Développement touristique</b>
- Tourisme <i>Définition et mise en oeuvre d'une politique touristique pour le territoire: -promotion, accueil, information, animation ainsi que conception et commercialisation de produits touristiques, - aménagement et gestion d'équipements touristiques pouvant être utilisés par l'ensemble des communes du territoire à l'exception des piscines, camping et hébergements touristiques communaux existants.</i>
<b>Logement et habitat</b>
- Politique du logement non social - <i>réaliser l'étude et la construction d'une caserne de Gendarmerie en partenariat avec les services concernés, - contrôler la gestion de l'ensemble immobilier ainsi constitué,</i> - Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>la mise en oeuvre des politiques territoriales en faveur de l'amélioration de l'habitat, telles que OPAH,PIG, ou tout autre dispositif s'y substituant ou les complétant.</i>
<b>Autres</b>
- Préfiguration et fonctionnement des Pays - Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) - NTIC (Internet, câble...) <i>est d'intérêt communautaire toute action favorisant le développement des technologies de l'information et de la communication sur le territoire à savoir: - information, sensibilisation et initiation des habitants du territoire à l'informatique et aux TIC : espace multimédia ou toute autre application, - développement de l'échange d'informations dématérialisées à l'échelle du territoire : SIG, réseau extranet ou toute autre application - acquisition du matériel correspondant à ces applications</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
19	Syndicat Mixte d'Etudes du Bassin de Brive (251900197)	SM fermé	2 088
19	Syndicat Mixte pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères de la région de Brive (251903100)	SM fermé	19 255
24	S.M.C.T.O.M. SECTEUR DE THIVIERS (252402474)	SM ouvert	18 605

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)